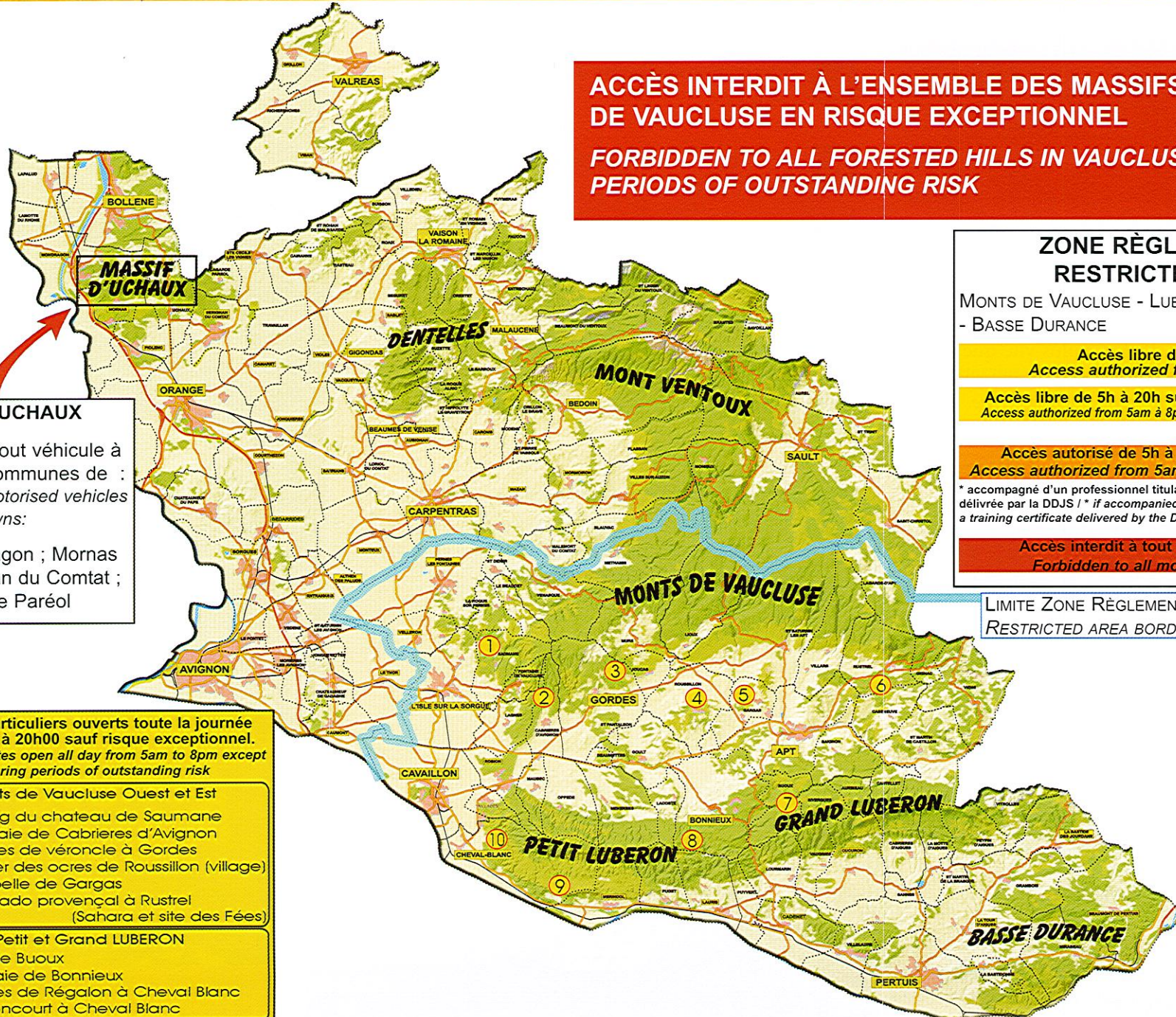


Règlementation estivale sur l'accessibilité des massifs forestiers

Rules on access to the forests in summertime

ACCÈS INTERDIT À L'ENSEMBLE DES MASSIFS FORESTIERS DE VAUCLUSE EN RISQUE EXCEPTIONNEL

FORBIDDEN TO ALL FORESTED HILLS IN VAUCLUSE DURING PERIODS OF OUTSTANDING RISK



MASSIF D'UCHAUX

Accès interdit à tout véhicule à moteur sur les communes de :
Forbidden to all motorised vehicles in the following towns:

Bollène ; Mondragon ; Mornas
Piolenc ; Sérignan du Comtat ;
Uchaux ; Lagarde Paréol

ZONE RÉGLEMENTÉE RESTRICTED AREA

MONTS DE VAUCLUSE - LUBERON (PETIT ET GRAND)
- BASSE DURANCE

Accès libre de 5h à 12h
Access authorized from 5am to 12am

Accès libre de 5h à 20h sur les sites particuliers
Access authorized from 5am to 8pm on the specific sites listed

Accès autorisé de 5h à 20h si accompagné*
*Access authorized from 5am to 8pm if accompanied**

* accompagné d'un professionnel titulaire d'une attestation de formation délivrée par la DDJS / * if accompanied by a professional guide holding a training certificate delivered by the DDJS.

Accès interdit à tout véhicule à moteur
Forbidden to all motorised vehicles

LIMITE ZONE RÉGLEMENTÉE
RESTRICTED AREA BORDER

Sites particuliers ouverts toute la journée de 5h00 à 20h00 sauf risque exceptionnel.
Specific sites open all day from 5am to 8pm except during periods of outstanding risk

Monts de Vaucluse Ouest et Est

- ① - Parking du château de Saumane
- ② - Cédraie de Cabrières d'Avignon
- ③ - Gorges de véronc à Gordes
- ④ - Sentier des ocres de Roussillon (village)
- ⑤ - Chapelle de Gargas
- ⑥ - Colorado provençal à Rustrel (Sahara et site des Fées)

Petit et Grand LUBERON

- ⑦ - Fort de Buoux
- ⑧ - Cédraie de Bonnieux
- ⑨ - Gorges de Régalon à Cheval Blanc
- ⑩ - Valloncourt à Cheval Blanc

BORNE D'APPEL EN PRÉFECTURE POUR CONSULTER LE NIVEAU DE RISQUE

INFORMATION TELEPHONE BOOTH
ON LEVELS OF RISK CALL

☎ 04 88 17 80 00

selon la tarification en vigueur
Based on prices in effect

EN PÉRIODE DE RISQUE FEUX DE FORÊT,
PENSEZ À VOTRE SÉCURITÉ. /
THINK OF YOUR SAFETY DURING
PERIODS OF RISK OF FOREST FIRE.

Sachez que le feu peut se déplacer plus vite que vous.
Prenez le temps de lire attentivement les conseils suivants :

*Realize that fire spreads faster than you can move.
Take the time to read the following instructions:*

EN CAS D'INCENDIE IN THE EVENT OF FIRE

- Alerte les sapeurs-pompiers en composant le **112**
(attention aux limites du réseau) / *Alert the Fire
Brigade by dialing 112 (be careful with network limits)*
- Soyez précis sur votre localisation, / *Be as clear as
possible as to your location*
- Éloignez-vous de la zone d'incendie et ne restez
surtout pas dans l'axe de propagation / *Get away from
the fire area and do not stay in the direction the fire is
spreading.*

Axe de propagation du feu
Fire spread direction



Direction à prendre
Direction you should take

Rejoignez rapidement une route ou une piste forestière
Get to a road or forest trail as quickly as possible.

VOUS ÊTES EN FORÊT YOU ARE IN THE FOREST



Interdiction de fumer
No smoking



Interdiction d'allumer du feu
No fires



Interdiction de camping sauvage
No camping



Ramassage de plantes et animaux interdits
Forbidden to take plants or animals



Dépôt d'ordures interdit
No trash



Circulation interdite aux véhicules
No vehicle traffic



Emploi girobroyeur, débroussailleuse, tronçonneuse,
travaux sur métaux interdits après 13h
*Gyratory crushers, brush-cutters, chain-saws, work
on metal are forbidden after 1:00 pm.*



www.provenceguide.com

1er juillet 2008 au 30 septembre 2008

en
forêt
je suis
prudent

VAUCLUSE
LA BELLE PROVENCE

I am careful
in the
forest



CARTE D'ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS
MAP OF ACCESS TO FORESTED AREAS